

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/08/2018

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

2018-ARA-DP-1441

1. Intitulé du projet

Captage d'une nouvelle ressource sur la Commune de Saint-Marcel-d'Ardèche pour l'alimentation en eau potable du territoire de la CCDRAGA

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté de Communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

Jean-Paul CROIZIER Président de la CC DRAGA

RCS / SIRET

2 | 4 | 0 | 7 | 0 | 0 | 8 | 6 | 4 | | | | | |

Forme juridique

7346 Communauté de Communes

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
17 b) Dispositifs de captage des eaux souterraines lorsque le volume annuel prélevé est inférieur à 10 millions de mètres cubes et supérieur ou égal à 200 000 mètres cubes [...].	Création d'un forage profond pour renforcer et sécuriser l'alimentation en eau potable du territoire de la DRAGA. Rubrique IOTA concernée : 1.1.2.0. : prélèvement d'environ 600 000 m ³ /an.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La CC DRAGA recherche, en vue du renforcement et de la sécurisation de son alimentation en eau potable, notamment en période d'étiage, une ressource en eau souterraine d'au moins 100 m³/h en continu, distincte de la nappe alluviale du Rhône trop exposée aux pollutions.

Elle a porté son choix sur le site de l'Ilette à 2.2 km au sud-est du bourg de SAINT-MARCEL-D'ARDECHE où ont été réalisés 2 forages nommés Ilette 1 et Ilette 2.

C'est l'Ilette 2 qui a été retenue pour être exploitée compte tenu de ses caractéristiques suite aux essais de pompage.

4.2 Objectifs du projet

La ressource de l'Illette aura pour objectif, outre l'amélioration des caractéristiques physique de l'eau distribuée lors de son exploitation normale à 65 m³/h, de venir secourir les ressources de Gérige, Piboulette, Marronniers et Fraou en cas de défaillance.

Pour cela, un débit d'exploitation à 100m³/h sera nécessaire selon les cas détaillés ci-dessus. Mais il peut s'avérer insuffisant en période de pointe (Période estivale) en cas d'arrêt des Marronniers et d'un Gérige en traitement de Turbidité.

Pour cela, il est demandé une autorisation d'exploitation à 100 m³/h avec la possibilité d'exploitation exceptionnelle et ponctuelle sous contrôle à 150 m³/h.

Remarque : D'après le rapport de l'hydrogéologue agréé M. Cuhe, de novembre 2017, l'interprétation des essais de pompage permet de conclure à un débit d'exploitation de la ressource captée de 100 m³/h.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de réalisation du forage l'Illette 2 ont été réalisés du 04/05/2014 au 01/06/2014.

Ces travaux ont fait l'objet d'une déclaration loi sur l'eau auprès de la DDT 07 en 2012 : récépissé n°07-2012-00039.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Résumé des débits d'exploitation demandés :

- 65 m³/h 20/24h en mode normal;
- 100 m³/h en mode dégradé (défaillance d'une autre ressource);
- 150 m³/h sur dérogation limitée dans le temps.

Volume annuel prélevé : 600 000 m³/an (si exploitation à 100 m³/h sur 3 mois).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet fait l'objet d'une autorisation environnementale pour les prélèvements en vue de l'alimentation en eau potable au titre des articles L214-1 à 10 et R214.1 à 60 du code de l'Environnement.

Il fait également l'objet d'une demande d'autorisation d'utilisation d'eau destinée à la consommation humaine pour la mise à l'enquête publique mentionnée aux articles L1321-7, R1321-6 à 12 et R1321-42 du code de santé publique.

Aucune procédure de demande d'autorisation de défrichement n'a été nécessaire pour la mise en oeuvre de cet ouvrage.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Forage réalisé au marteau fond de trou :	
- tête de l'ouvrage : profondeur :	278 m.
- diamètre en tête :	323 mm.
- tubage cimenté de 0 à 200 m. en diamètre 12 " $\frac{3}{4}$ avec niveau de gravier de 193 à 278 m.	
- diamètre de la crépine (posée entre 229 et 271 m.) avec massif filtrant de 193 à 278 m :	5 " $\frac{1}{2}$
- niveau de l'eau au repos :	+ 11 m.

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Implantation de l'ouvrage sur la
parcelle 37 section AH

code BSS BSS003XIZM

Lieu-dit "Le Cinquet"
0770 Saint-Marcel d'Ardèche

Coordonnées géographiques¹

Long. 4° 38' 26" .. Lat. 44° 18' 57" ..

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Point d'arrivée :

Long. ___° ___' ___" .. Lat. ___° ___' ___" ..

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le forage est implanté sur un terrain situé dans une ZNIEFF de type II n°2601 "Ensemble fonctionnel formé par le Moyen-Rhône et ses annexes fluviales".
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR inondation approuvé le 12/04/2018
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche (FR8201677 - D04 "Milieux alluviaux du Rhône aval") se trouve à 450 m à l'est du forage. La ressource en eau concernée par ce forage n'a aucun lien avec les eaux du Rhône.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La nappe captée à l'Illette est contenue dans un aquifère formé par l'ensemble Urgonien calcaire-Crétacé inférieur sableux. Les limites de l'aquifère ne sont connues ni à l'Ouest, ni à l'Est. Les essais de 2016 montrent qu'elles n'ont pas été atteintes même après plusieurs mois de pompage, il n'y a nulle expression d'une limite perméable ou au contraire imperméable dans les courbes de descente enregistrées.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	masse d'eau souterraine concernée : Nous ne disposons pas de code de masse d'eau pour cette ressource. l'exploitation du forage va engendrer un rabattement du niveau piézométrique de cette ressource. Le périmètre de protection rapprochée a été défini avec le rayon d'influence du pompage afin de préserver au mieux cet aquifère.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	les matériaux issus de la foration ont été laissés sur place.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	l'équipement du forage a nécessité la mise en place de matériaux d'origine extérieure. massif filtrant au niveau de la crépine (certification ACS), bouchon d'argiles benthonitiques (certification ACS), cimentation,
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain concerné par le PPI est une terre agricole qui sera simplement fauchée à l'avenir.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Zone inondable du PPRI : Zone R
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	les travaux de foration puis les travaux d'équipement du forage et de mise en sécurité ont été réalisés entre 2014 et 2016 afin de permettre les essais de pompage longue durée demandés par M. Cuche (hydrogéologue agréé) et M. Cadilhac (Agence de l'eau RMC).

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte tenu du contexte dans lequel vient s'intégrer le projet et compte tenu des caractéristiques techniques du projet et de la superficie du PPI de 2 600 m²,
il ne nous apparaît pas nécessaire que ce projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
annexe 6 : rapports de synthèse hydrogéologique annexe 7 : Avis de l'hydrogéologue agréé

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Bourg Saint Andéol

le,

25/07/2018

Signature

